

INFOS

PERRIGNY

Novembre 2013 • n° 114 • www.perrigny.fr



Rythmes scolaires

Comme de nombreuses autres communes de France, nous sommes actuellement en pleine réflexion sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Vous n'êtes pas sans savoir, au vu des journaux télévisés, les difficultés que la mise en place de cette réforme engendre. Nous avons fait, communément avec les enseignants, le choix de ne l'appliquer qu'en septembre 2014 afin de bénéficier de l'expérience des communes proches ayant décidé de démarrer dès septembre 2013. Il s'avère qu'aucune d'entre elles n'est satisfaite de l'organisation choisie et que de nombreux changements s'opèrent ou doivent s'opérer. Pour notre part, nous nous sommes déjà réunis avec toutes les parties prenantes (municipalité, enseignants, parents d'élèves représentants au conseil d'école) et il est évident que

chacun a sa façon de voir les choses en fonction de son propre intérêt. Il est donc également évident que le choix final ne pourra satisfaire tout le monde à 100% et qu'il y aura forcément un consensus à trouver. Il y a tellement de contraintes à respecter : exigences mêmes de la réforme, souhaits des enseignants, souhaits des parents d'élèves, gestion du personnel communal, locaux disponibles.... Dès que l'on opère sur un de ces éléments, c'est souvent au détriment des autres !

N'oublions pas non plus que Perrigny reste une petite commune dont les moyens humains et financiers ne nous permettrons pas d'assurer des activités périscolaires que seules de grandes villes peuvent offrir. Notre but sera donc de satisfaire au mieux chacun tout en respectant l'intérêt général, ce dont nous sommes responsables.

Stéphane VIGNOL

EDITO

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

La mandature va bientôt prendre fin, et vous voilà donc en possession du dernier « PERRIGNY INFOS » de l'année 2013 et de cette fin de mandat. Les prochaines élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014, avec une nouveauté pour les communes de plus de 1000 habitants, « le scrutin de liste ».

En cette période pré-électorale, je me garderai bien de faire l'apologie des différentes actions communales terminées, en cours ou à venir. Chacun a pu s'en rendre compte de visu.

Cette fin de mandat est pour moi l'opportunité de remercier toutes celles et ceux qui participent à la gestion, à l'animation et à l'embellissement de notre Commune.

Les années à venir seront plus difficiles à gérer au regard des directives sans cesse plus contraignantes et des budgets en baisse. Les intercommunalités, notamment les communautés d'agglomération vont prendre le pas sur les communes. Nous devons rester tous ensemble, solidaires et déterminés pour pouvoir continuer d'améliorer la vie quotidienne au sein de notre commune, voire orienter et amender les desseins de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

C'est ce que nous avons toujours essayé de faire et qui sera encore plus vrai pour les années à venir.

Quelques mots d'espoir à l'aube d'une nouvelle année. Espoir que tous, et notamment les plus jeunes, trouvent la place qui leur revient dans notre société trop souvent impersonnelle et égoïste. Une pensée également très forte auprès de nos concitoyens qui souffrent tant moralement que dans leur chair.

Je terminerai ces quelques lignes en vous souhaitant bien évidemment une très bonne et heureuse année 2014 pour vous et vos proches.

L'adjoint au Maire
C. PECHENOT

ASSOCIATIONS :

A.D.M.R. : Secrétariat - 8 chemin des Coulemains PERRIGNY - 03.86.46.61.80 - admpperrigny@orange.fr • **ANCIENS COMBATTANTS** : M. DE RANGO Louis - 12 rue des Genêts PERRIGNY - 03.86.46.87.54 • **ASSOCIATION TENNIS PERRIGNY** : Mme GUITONNEAU Virginie - 14 rue du Bas de Bréand PERRIGNY - atpperrigny@gmail.com • **CHASSE** : M. MOREL Patrick - 19 rue de la Coulemine PERRIGNY - 03.86.42.72.20 • **CLUB VIVRE ENSEMBLE** : Mme CRETIN Catherine - 22 rue des Vendanges PERRIGNY - 03.86.46.65.26 • **COMITE DES FETES** : Mme SACHELLI Lucette - 5 rue des Acacias PERRIGNY - 03.86.46.76.64 • **LES MINIPOUSS** - Mme DELESSART Francine - 7 rue de la Taille PERRIGNY - 03.86.46.49.27 • **PARENTS D'ELEVES** - Mme LUTGEN Maryline - Moccusouris PERRIGNY - 06.60.73.01.29 - apeep89@gmail.com • **PERRIGNY ANIMATION DETENTE (P.A.D.)** - Mme AUDIBERT Martine - 31 rue Louis Braille AUXERRE - 03.86.52.50.37 - association.pad@gmail.com - **Tel vide grenier** - 06.95.37.44.93 - **Infos Gym** - Cécile TREMBLAY - 03.86.72.07.75 - 06.78.15.60.62 • **POMPIERS** - M. HOUDRE Didier - 5 rue des Sarments PERRIGNY - 03.86.46.72.65 • **SOURIS A LA VIE** - Mme MIGEVAULT Françoise - 27 Grande rue PERRIGNY - 03.86.46.85.12 - sourisalavie@live.fr • **Union Sportive PERRIGNY** - M. CORNILLE Yves - 7 rue de Forteres PERRIGNY - 03.86.48.19.57 • **US PERRIGNY Section CYCLOTOURISME** - M. MOCQUERY Christian - 4 Allée des Prés 89000 PERRIGNY - 03.86.46.59.80 • **US PERRIGNY Section FOOT** - M. SCHIED Cédric - 3 allée du Morvan AUXERRE - 06.37.63.23.24 - perrigny.foot@orange.fr • **US PERRIGNY Section JUDO-GYM** - Mme BADAIRE Christine - 2 rue Rouget de Lisle AUXERRE - 06.16.89.25.96 • **YOGA** - Mme HUBERT Marie-José - 34 avenue de St Georges AUXERRE - 03.86.51.60.65

13 juillet 2013

Contrairement à l'année dernière, cette année le beau temps était de la partie et la manifestation a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Chaque association avait mis en place une animation (mini-duathlon, tir à la carabine, dégustation d'escargots...) permettant à chacun de passer une bonne soirée. Après l'apéritif républicain, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, place à la danse et à la bonne ambiance grâce au groupe ALENKO dont le répertoire a enchanté tout le monde.



VENTE DE BOIS A FAIRE SUR PLACE

La société Barillet est missionnée par la commune pour procéder à l'abattage d'un certain nombre d'arbres (environ 65) situés dans les bois et en bordure au lieu-dit « le verger ». Si les conditions climatiques sont favorables, celui-ci sera terminé fin novembre. La société récupérera uniquement les grumes. La commune a décidé de vendre le bois de chauffage à faire sur place au profit du CCAS. Cette vente est **réservée en priorité absolue aux habitants du village**. En considérant que les délais d'abattage soient tenus, il faudra pour postuler être en mesure de débiter, d'empiler sur place et/ou d'évacuer le bois au maximum pour fin mars / début avril. Le cubage total est estimé entre 150 et 200 m³ et peut être attribué à un ou plusieurs prétendants. Le prix au stère est compris entre 5 et 8 € selon la qualité et la facilité d'accès et d'évacuation.

Si vous êtes intéressé, inscription en mairie avant le 29 novembre 2013.

COLLECTE DES SAPINS DE NOEL

Cette année sera la 7^{ème} édition de la collecte des sapins de Noël organisée par la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

Le point de dépôt sera situé vers les nouveaux locaux des services techniques et signalé par une affiche.

La collecte aura lieu le 21 janvier 2014.

ATELIER INFORMATIQUE 2013-2014

Fonctionnant depuis 3 ans, l'atelier informatique repart pour une nouvelle saison. Cet atelier, permettant de s'initier aux logiciels bureautiques et à l'internet s'adresse aux adultes et est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, habitant la commune, quelles que soient leurs connaissances.

Cette année, les rencontres ont repris le lundi 14 octobre 2013. Elles ont lieu régulièrement, un lundi sur deux en dehors des vacances scolaires dans la salle informatique de l'école élémentaire de 18h 15 à 19h45 et sont assurées par mesdames J. Chahory et C. Troussset.

Il est toujours possible de rejoindre l'atelier même en cours d'année, le programme s'adaptant aux besoins de chacun.

Alors, n'hésitez pas, vous pouvez venir découvrir et si vous le souhaitez vous inscrire !

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la mairie au 03 86 46 64 17

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au **31 décembre dernière limite** pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune. En 2014, deux élections auront lieu : les élections municipales les 23 et 30 mars et les élections européennes le 25 mai.

INFORMATIONS SUR LE SCRUTIN DE LISTE

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin dépend de la taille de la commune. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

ÉLECTEURS

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers municipaux lors des élections municipales.

MODE DE SCRUTIN

Avec la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais au-delà de 1 000 habitants. (ce qui est le cas de PERRIGNY)

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, à partir des prochaines élections municipales de 2014, les

conseillers municipaux seront donc élus au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours** avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral).

- Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme pour les communes.
- Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation (**Contrairement à auparavant, le bulletin devra être sans rature ni surcharge sinon il sera considéré comme nul**).
- **Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités.** La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux.

DURÉE DU MANDAT

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais. Il élit en son sein le maire et ses adjoints. Le maire et les adjoints constituent la municipalité.

RECENSEMENT JOURNÉE D'APPEL A LA DEFENSE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile, au cours du mois de leur seizième anniversaire ou pendant les trois suivants.

Se présenter à la mairie, muni du livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile et de la carte natio-

nale d'identité. Une attestation vous sera alors délivrée. Elle vous servira pour un grand nombre de démarches futures car elle est obligatoire par exemple pour les inscriptions aux examens scolaires, au permis de conduire et bien d'autres.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : RESULTATS

CLASSEMENT DES MAISONS FLEURIES 2013 :

La commune a organisé, comme tous les ans, son concours communal des maisons fleuries. L'occasion avait été donnée à tous les habitants, de fleurir leurs



balcons, jardins ou terrasses afin de participer à l'embellissement communal.

Cet été, le jury de sélection a mis à l'honneur parmi tous les prétendants au concours :

Alain GOUPY 1^{er} prix ; Lionel CAILLON 2^e prix, Annie FEVRE 3^e prix. Un grand merci aux autres participants qui n'ont pas démerité compte-tenu du printemps maussade que nous avons encore connu !!

Marie-Thérèse BERROUET ; Claudette BOUNON ; Danièle BROSSIER ; Jean CALMUS ; Sandrine CANET ; Jeannine LECOEUR ; Claire LEPETIT ; Elisabeth MENGUAL ; Lucienne NOLOT ; Daniel PLANCHET ; Dulcinea RIBEIRO ; Ludovic RIOU. Les hors-concours Josette FAUVERNIER et Mme FROMONT.

Tous se verront remettre un prix lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier.

Bonne fin d'année à tous

Emmanuel CHANUT

PAROISSE DE SAINT-GEORGES Eglise Saint-Laurent de PERRIGNY

Frère Paul Fruchet

22, rue du Puits d'Hiver 89400 Chichery - 03 86 73 23 26

Père Robert LECHIEN,

4, rue de Caylus, 89000 Auxerre - 03 86 42 04 13

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES :

- **CATECHÈSE** - assurée par la paroisse ou regroupée avec les Hauts d'Auxerre. - **AUMONERIE des 6^{èmes}** regroupée avec Auxerre. - **BAPTEMES** - Prendre date 3 mois à l'avance. - **MARIAGES** - Prendre date 12 mois avant la date souhaitée (avant toute réservation de salle, mairie, ...)

Contact : Jacqueline CHAHORY - Tel. 03 86 46 87 96

- **OBSEQUES CHRETIENNES** : Contacter les Pompes Funèbres.

RAPPEL :

- messes dominicales :
 - 2^{ème} dimanche de chaque mois à 11H, excepté en septembre
 - 5^{ème} dimanche (s'il y a lieu), en alternance entre Perrigny et Charbuy, 11H
- jours de fêtes et célébrations exceptionnelles : calendrier affiché à la porte de l'église.

Si vous souhaitez en faire la visite ou vous y recueillir, **l'église Saint Laurent est ouverte tous les dimanches et jours de fêtes.**

Pour mieux connaître la paroisse :
paroisses89.cef.fr/stgeorges

REPAS CCAS 2013

Chaque année, l'équipe du centre communal d'action sociale de PERRIGNY, Guy, Jean, Catherine, Jacqueline, Lucette, Carine, Marie-Christine, Philippe, Denis, et Valérie œuvre au service de nos aînés.

Comme à l'accoutumée, les personnes de 65 ans et plus se sont vues conviées le dimanche 13 octobre 2013, à partager le traditionnel repas.

Cette manifestation a réuni 147 convives et s'est déroulée dans une ambiance détendue.

Une nouvelle fois tout le monde a pu apprécier l'excellent repas qui a pleinement satisfait les papilles, et se détendre grâce à l'animation dansante. Pas question de s'ennuyer entre les plats, la piste de danse a fait recette, valse, tango, paso-doble, madison, etc.

Les heures ont défilé trop vite et ce n'est qu'en fin d'après-midi que toutes et tous se sont séparés, non sans avoir apprécié ces moments simples de bonheur que l'on aime déguster sans retenue.



SURVEILLANCE DES COMPTEURS D'EAU

RAPPEL : CONSEIL PRATIQUE

Afin d'éviter une mauvaise surprise à la réception de votre facture d'eau, nous vous recommandons d'effectuer régulièrement une petite surveillance de votre compteur. C'est en effet une excellente solution pour détecter une éventuelle fuite d'eau.

Pour cela, il suffit de fermer tous vos points d'eau et de contrôler si votre compteur est bien à l'arrêt.

Si vous avez un doute sur son fonctionnement :

Appelez la Lyonnaise des eaux au numéro suivant : 0 810 861 861 (24h/24)



POINT SUR LES TRAVAUX 2013

SALLE MULTISPORTS

Les travaux de cette nouvelle salle prennent beaucoup de retard. A ce jour, les travaux d'aménagement de l'intérieur sont en cours :

- doublage des cloisons de la grande salle
- cloisons des sanitaires et vestiaires
- isolation des plafonds
- électricité
- chauffage

Les travaux en extérieur devraient être terminés prochainement :

- reprise de la toiture
- bardage bois en façade
- isolation extérieure

A l'origine du projet, la remise du bâtiment était envisagée pour septembre 2013. Aujourd'hui avec les retards ac-

cumulés par les différentes entreprises, il n'est pas certain que celui-ci soit réceptionné en fin d'année.

AMÉNAGEMENT « CÔTE DE BRÉANDES »

Depuis septembre un nouveau chantier a vu le jour sur notre commune avec le début des travaux de la future zone urbanisée. L'entreprise ETPB de Villefargeau titulaire du marché voirie/réseaux est en train de réaliser dans un premier temps les travaux de réseaux :

- eau
- assainissement eaux usées
- assainissement eaux pluviales

Dans une 2^{ème} phase, l'entreprise DRTP va intervenir pour la réalisation des ré-

seaux dits secs :

- basse tension
- gaz
- téléphone
- éclairage public

Cette opération va permettre d'ouvrir à la construction une quinzaine de lots. Elle devrait être terminée pour le 1^{er} trimestre 2014.

AMÉNAGEMENT DU HA- MEAU DES GROSEILLIERS

Ces travaux sont terminés depuis l'été. Il reste à réaliser des plantations le long du chemin piétons et la rénovation de la signalisation verticale.

Un dossier d'amélioration des écoulements du rû des étangs est en cours d'instruction.



NOUVELLES DES ÉCOLES

DE NOUVELLES TABLES POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Comme prévu depuis l'année dernière, suite au renouvellement des tables de la classe de Mme Boirel (CM1/CM2), c'est au tour de la classe de M. Rouger d'être équipée à neuf. Le choix s'est porté cette fois-ci sur des tables de différentes hauteurs afin que chaque élève puisse être installé confortablement. Au vu des sourires et de la joie de vivre constatés lors de la photo, il semblerait que les principaux intéressés soient ravis de cet équipement !

CLASSE DÉCOUVERTE :

Cette année, 29 élèves de CM1/CM2 se rendront en classe de neige à Morzine du 13 au 18 janvier 2014. Le coût de ce voyage par élève est de 430 €. La prise en charge de cette somme sera répartie entre la commune, les familles et l'association des parents d'élèves (APEEP). (Remarque : La répartition exacte n'est pas encore validée par le conseil municipal à l'heure où nous imprimons).



VIE SCOLAIRE

RÉFECTION DES PEINTURES DU HALL

La réfection des peintures du hall de l'école élémentaire a démarré cet été. Une partie des murs (les 2 sas d'entrée) et l'ensemble des portes ont pu être réalisés par nos services techniques. Faute de temps pour terminer l'ensemble avant la rentrée, le reste des murs sera réalisé ultérieurement pendant les périodes de vacances scolaires.)



VIE DES ENTREPRISES LOCALES

A L'EAU URGENCE PLOMBERIE

9 rue des charmillles – 06.61.72.56.59
Adresse mail : aleaurgenceplomberie@orange.fr



M. Laurent VAUDEVIRE, bien connu par de nombreux habitants car c'est « un enfant du pays », exerce le métier de plombier depuis fin 2009. Vous avez certainement déjà remarqué sa camionnette que tous les enfants adorent ! Il effectue tous les dépannages de plomberie comme l'indique le nom de son entreprise. Il réalise également les petites installations complètes et peut assurer la rénovation de la plomberie des salles de bain ou autres installations sanitaires. En plus de tout cela, il assure également, à la demande, les ramonages des inserts, poêles à bois ou autres cheminées. N'hésitez pas à le contacter si vous souhaitez un travail sérieux et de qualité, les devis sont gratuits.



SOMAC

Rue de l'auge - ZA Les Bréandes - 89000 PERRIGNY
Tél : 03.86.94.25.70 - Fax : 03.86.42.93.56
Email : perrigny@somac-sa.fr



La SOMAC est installée sur la zone d'activités de Bréandes depuis 2005. Concession de matériels agricoles, elle représente les tracteurs Massey-Ferguson sur la plus grande partie de l'Yonne, une partie de l'Aube et du Loiret. Outre les tracteurs, la SOMAC représente aussi les marques de matériels agricoles suivantes : KUHN, CARVELLE-SEGUIP, VICON, KOCKERLING...

La société a 4 agences, une dans l'Aube, 2 dans l'Yonne et une dans le Loiret. L'équipe de Perrigny se compose d'une quinzaine de personnes et les différentes activités de la concession y sont représentées : commercial, magasinier pièces détachées, service après-vente et administratif. Vous y trouverez un vaste magasin en libre-service, regroupant toute une gamme d'outillage et de petits matériels. Ouverture du magasin : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30



SOMAC EN CHIFFRES :

30 ans d'existence

4 agences

Une équipe de
35 personnes au total

Programme logements durables de l'Auxerrois



Suite aux évolutions récentes des taux de subventions et des plafonds de ressources de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et de la modification du dispositif pour les non éligibles votée au Conseil communautaire du 4 juillet dernier, vous trouverez ci-après un communiqué synthétique concernant le dispositif Programme logements durables mis en place par la Communauté de l'auxerrois.

Une évolution exceptionnelle des financements et des conditions d'éligibilité pour réaliser des travaux d'économie d'énergie

5400 ménages de l'auxerrois potentiellement bénéficiaires des aides de l'Anah

Depuis le mois de juin, un nombre plus important de ménages sont désormais éligibles aux aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) dans le cadre du volet «Habiter Mieux» du Programme Logements Durables de l'Auxerrois.

Cela porte à plus de 5400 propriétaires d'un logement ancien sur le territoire de la communauté de l'auxerrois qui sont désormais éligibles (contre 2000 ménages avant le 1^{er} juin). Environ 1 propriétaire occupant de l'auxerrois sur trois pourront désormais bénéficier d'un accompagnement technique et administratif gratuit par URBANIS et d'une aide pouvant aller jusqu'à plus de 70% du montant des travaux !

Sur notre commune, 107 ménages sont susceptibles de bénéficier de ces financements exceptionnels.

Des subventions revalorisées et des primes majorées

Depuis le mois de juin, les taux de subventions sont augmentés. Les ménages initialement subventionnés par l'Anah à hauteur de 20% et 35% seront maintenant subventionnés à hauteur de

35% et 50% du montant hors taxe de travaux (jusqu'à 20 000€ de travaux subventionnables).

En complément de ces subventions, l'aide de solidarité écologique octroyée par l'Etat dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'Auxerrois passera à 3 500 € grâce à la participation complémentaire de 500 € de la Communauté de l'Auxerrois, soit 4 000 € au total.

Des conditions liées aux travaux :

Les travaux doivent permettre d'améliorer de 25% la performance énergétique du logement. Ils devront être réalisés par des entreprises (fourniture et pose) et ne doivent pas avoir commencés avant le dépôt du dossier.

Afin de vérifier votre éligibilité aux aides selon votre situation, contacter Urbanis au 03.85.93.27.29, munis de vos 2 derniers avis d'imposition.

Informations complètes et exemples de financement disponibles sur le site www.perrigny.fr.

SOURIS A LA VIE



Pour une 5^{ème} édition, le temps pour la première fois, n'était pas de la partie. La pluie s'était invitée ce dimanche 15 septembre à Perrigny. Mais nos concurrents étaient là, bien présents. Pour la plupart (merci à eux !!) ils s'étaient pré-inscrits.

47 équipes et 83 individuels avaient déjà décidé de nous rejoindre. 15 enfants sous la pluie non clémente, ont pris le départ place de la mairie à 8H 30.

BRAVO les courageux !!!

A 10H30 ce fut le départ de la course adultes et la pluie a décidé finalement de nous quitter.

Au total 225 participants, et toujours autant de bénévoles amis de l'association qui ont su donner de leur temps ce dimanche (sans oublier l'aide de la municipalité) afin de faire de cette aventure lancée il y a 5 ans – une vraie réussite sportive et humanitaire dans notre petit village.

Cette année c'est la somme de 2100 € que nous avons donnée le 16 octobre à Mme Cart-Tanneur, présidente d'Autisme et T.E.D.89.

Souris à la vie lui avait déjà versé 500 € suite au concert de Christelle Loury (chansons d'Edith Piaf) en avril. Merci encore à Christelle, église saturée, soirée pleine d'émotions.

Tout cela ne pourrait exister sans **Vous**, les bénévoles les amis-sportifs et les partenaires.

Encore une fois merci, grâce à l'aide de tous, « Souris à la Vie » apporte courage, soutien, chaleur à des enfants touchés par la maladie.

L'année 2013 se terminera par l'organisation sur la Commune de Perrigny du Téléthon 2013 (les 6 et 7 décembre).

Comme d'habitude : concert le vendredi soir à l'église avec vente de bougies, de cartes de vœux et de gâteaux. Activités sportives le samedi matin à la salle polyvalente préparées par toutes les associations de Perrigny, goûter et pâtisseries offerts gracieusement.

C'est à notre Assemblée Générale (janvier ou début février 2014) que seront proposées nos activités (3^{ème} ronde la Pleine Lune – marche avec Europadonna - 6^{ème} Duathlon).

Vous pouvez venir nous rejoindre et partager avec nous de vraies valeurs – de respect – d'écoute de l'autre à travers LE SPORT.

Par mail sourisalavie89@live.fr

Par tél : 03 86 46 85 12

A bientôt

F.MIGEVANT

VIVRE ENSEMBLE

Depuis l'échauffement jusqu'à la relaxation en passant par les abdos, les étirements, Benjamin nous fait travailler tout en douceur et en musique.

Renseignements auprès de Mme Eliane De Rango tel. 03.86.46.87.54.

Repas de Noël

Le 8 décembre 2013, nous organisons notre repas de Noël à la salle polyvalente de Perrigny. Venez nombreux nous rejoindre pour cette fête de fin d'année. Le menu sera festif et la musique endiablée. Nous comptons sur vous tous pour mettre de l'ambiance.

L'assemblée générale

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 18 janvier 2014 dans la salle polyvalente de Perrigny à partir de 14h30. Venez nombreux aussi ce jour là pour soutenir notre association qui a des difficultés à poursuivre ses activités en raison du petit nombre d'adhérents. Vos idées, suggestions, etc, seront toujours les bienvenues. Nous comptons sur vous.

Toujours bienveillante, Joaquina veille cependant à préserver l'autonomie du couple en leur laissant par exemple préparer les repas - « Monsieur est vrai cuisinier ! » nous précise t-elle.

Pour tout renseignement, contactez

Anne-Marie DA SILVA :

Maison des services ADMR

8 Chemin des Coulemines 89000 PERRIGNY

Tél. : 03 86 46 61 80 – admrperrigny@orange.fr

Ménage, repassage, téléassistance, aide et accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap, soutien des familles, garde d'enfants à domicile, transports accompagnés...

Des professionnels au service de toute la famille !



Une croisière en Champagne

Le 12 septembre dernier, nous étions 36 personnes à avoir profité d'une belle journée pour visiter la Champagne. L'accueil fut très chaleureux et le repas copieux. Nous avons sillonné le vignoble et la campagne champenoise sur un bateau de style «Louisiane», en traversant les villages de Damery, Vauciennes, Venteuil, Hautvillers et passé l'écluse de Cumières. Nous avons découvert toute une faune sur les bords de la Marne et apprécié le calme de cette croisière fluviale.

La gymnastique.

Pour être en forme, rien de mieux qu'une séance de gymnastique. Venez donc nous rejoindre chaque mercredi à 10h30.

ADMR

Un sourire au quotidien grâce à l'ADMR de Perrigny !



Depuis presque 20 ans, Maria et Joaquim E. sont aidés par l'ADMR de Perrigny.

Chaque jour, Joaquina, leur aide à domicile, intervient pour l'entretien de la maison (sols, poussière,...), du linge (lessive, repassage), les courses (aller à la superette, acheter le pain) et un peu d'aide à la personne

pour Maria. Parfois, elle les emmène à un rendez vous médical (transport accompagné).

« Nous avons fait appel à l'ADMR après l'hospitalisation de mon épouse pour faciliter son retour à domicile. Joaquina sait tout ce qu'il y a à faire, nous avons confiance en elle, elle fait un travail de qualité » nous déclare Monsieur E.

VIE ASSOCIATIVE

UNION SPORTIVE DE PERRIGNY

SECTION CYCLOTOURISTE CYCLOSPORTIVE

La section a participé au tour de la Sarthe (500 km en 3 jours). Magnifique organisation, ambiance super.

En 2013 :

Organisation Perrigny-Forterre-Perrigny. Les participants ont demandé de renouveler cette sortie.

En 2014 :

A voir : Perrigny-Gérarmer (88)-Perrigny. Problème d'intendance + sponsors.

Renseignements Ch MOCQUERY

03.86.46.59.80

UNION SPORTIVE DE PERRIGNY

SECTION JUDO - GYM

Vous propose cette année

1 Cours de Judo enfants (de 5 à 10 ans) le jeudi, de 18h30 à 19h30.

1 cours de Taï chi adultes, le mardi de 18h30 à 20h.

2 cours de gym mixte, renforcement abdos fessiers les mardis et jeudis de 19h15 à 20h15

Les cours ont lieu au dojo pour le judo et le Taï chi et à la **salle des fêtes** pour la gym.

Au cours de l'année, le club vous propose de participer à des initiations sportives gratuites.

N'hésitez plus, rejoignez-nous !!!

Pour tout renseignement : 06.16.89.25.96



INFO DES « MARCHEURS »

Il y a 2 groupes de randonnée à Perrigny qui continuent leur bonhomme de chemin ... par les prés et les bois.

Ce ne sont pas des associations, ce sont deux groupes de villageois qui se retrouvent :

- Le jeudi matin à 9 h devant la mairie pour une sortie d'environ 2h

- Le lundi après midi à 15 h30 vers la salle polyvalente pour une petite marche de 1 h 30. Il n'y a pas de contrainte, on vient quand on peut et lorsque l'on a envie. Je vous ai menti un peu, il y a une contrainte : avoir des chaussures confortables !

Ce n'est pas une marche forcée car on veut profiter de la nature, les parcours sont définis avant le départ et chacun peut et doit exprimer ses souhaits et proposer des nouveaux parcours.

Vous êtes tous invités à nous rejoindre pour découvrir la nature environnante de notre petit village.

A bientôt

Danièle PERNOT

Contact : Francine DELESSART Tel : 03 86 46 49 27

COMITÉ DES FÊTES REVEILLON 2013

Les menus de la St Sylvestre 2013 accompagnés des coupons d'inscriptions sont arrivés dans vos boîtes aux lettres début novembre.

Traiteur : M. CAMU et la soirée sera animée par l'orchestre Bruno Dubois Equinoxe.

31 DECEMBRE 2013 à la SALLE POLYVALENTE
Pensez à vous inscrire. Habitants de Perrigny prioritaires jusqu'au 29 novembre.

UNION SPORTIVE DE PERRIGNY - SECTION FOOT

Actualités

La saison 2013/2014 a débuté très tôt pour les footballeurs de Perrigny, les premières séances d'entraînement se sont déroulées durant la dernière semaine de juillet avec une alternance de foot et sorties vélo. Pour cette nouvelle saison, l'équipe évoluera de nouveau en 2^{ème} division de district dans le groupe du secteur auxerrois. Après 3 journées, le bilan est équilibré avec une victoire, un match nul et une défaite (6^{ème} place sur 12 au classement).

Les entraînements se déroulent tous les lundis et jeudis de 19h30 à 21h30 au stade de la Barcelle avec une bonne participation d'environ 14 joueurs par séance. Depuis quelques semaines, outre sa page Facebook (US Perrigny Football), l'équipe possède son site internet: <http://usperrigny.footeo.com/>, sur lequel vous pouvez retrouver tous les résultats et informations sur le parcours du club.

Nous vous invitons bien évidemment à venir nombreux nous encourager le dimanche au stade de la Barcelle.



Demande de sponsors

Pour cette saison, nous aimerions créer un partenariat de sponsoring avec des entreprises et ainsi véhiculer leurs marques que ce soit sur notre site qui recense pas loin de 150 visites journalières, mais aussi sur nos équipements, car nous souhaitons faire l'achat d'un survêtement sur lequel serait floqué le logo ou le nom des entreprises partenaires. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter sur Internet (site ou Facebook) ou via la mairie de Perrigny.

PERRIGNY ANIMATION DETENTE (P.A.D)



Notre 29^{ème} vide-grenier du 8 septembre 2013 a connu une bonne participation, il y avait 253 exposants, un peu moins que l'année précédente, et ce à cause d'une météo mitigée en début de matinée. La restauration a eu un vif succès ainsi que les boissons.

Il y avait dans les exposants une bonne participation des Patrinaciens.

ASSOCIATION LES MINIPOUSS



Bonjour à tous,
Nous démarrons l'année avec des idées pleines la tête et des nouveautés.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 17 septembre avec l'élection de notre nouvelle trésorière Laure LAMIEL. Nos statuts sont modifiés afin de pouvoir accueillir, si elles le désirent, les assistantes familiales de notre commune.

Notre première bourse puériculture s'est déroulée avec succès le dimanche 22 septembre dans la salle du club « vivre ensemble ». Nous remercions la commune pour le prêt de cette salle et tous les exposants pour leur participation.

Enfin, une nouvelle venue, Françoise POT (musicothérapeute) assurera l'éveil à la musique deux jeudis par mois. Les enfants sont ravis !

En décembre nous nous retrouverons à la salle des fêtes pour un SPECTACLE OUVERT A TOUS (les bénévoles financent nos activités) « MEME PAS PEUR

DU PERE NOEL » avec la compagnie TOUK TOUK
Bonjour ! bonjour ! Tiens quelqu'un sonne à la porte ??? Qui est-ce ?? Serait-ce le Père Noël ? Mais non, pas encore ... Voici deux musiciens sur leur 31 qui reviennent de chez leur cousin Galibot, ils ont été invités pour les fêtes de Noël et aujourd'hui, ils nous racontent comment s'est passée leur veillée pleine d'étonnantes surprises. Pour faire la fête, chez Galibot, il a fallu préparer la soirée : se faire beau, faire un gâteau, mettre les guirlandes du sapin ... bref, tout bien réaliser pour que la veillée de Noël soit belle et réussie et.... attendre que les invités arrivent. Des chansons très faciles à retenir, pleines d'humour et de tendresse !

VENEZ NOMBREUX PETITS ET GRANDS

LE DIMANCHE 15 DECEMBRE à 15 h 30

Dans la salle des fêtes de PERRIGNY

TARIFS ADULTES : 5 euros

ENFANTS jusqu'à 10 ans : 4 euros

RESERVATION POSSIBLE AU

06 61 43 08 65 ou

03 86 46 49 27 ou le jour

même si encore disponible

RAPPEL : Notre LOTO aura lieu le Samedi 5 Avril 2014 à 20 h00

Merci à tous de soutenir Les Minipouss par votre présence.

Françine DELESSART



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE PERRIGNY



Les membres du bureau de l'association des parents d'élèves souhaitent à tous les enfants ainsi qu'aux enseignants une très bonne année scolaire.

Le mardi 27 septembre s'est tenue l'assemblée générale de l'association. Tous les parents d'élèves y étaient cordialement invités ; malheureusement ces derniers étaient peu nombreux.

Un nouveau bureau a été élu :

Mme Lutgen Maryline : présidente

Mme Cartaut Karine : trésorière

Mme De Andrade Delphine : secrétaire

Mme Sérís Nathalie : vice-présidente

Mme Martin Sophie : trésorière adjointe

Mme Marchand Amandine : secrétaire adjointe

Je tiens à rappeler à tous que l'association permet de réunir parents d'élèves, enseignants et municipalité. Son but est d'organiser ou de participer à diverses manifestations dont le profit permet de financer des équipements et des activités pour nos enfants.

Bilan des activités pour l'année 2012-2013

Nous avons organisé un loto, une soirée dansante et la kermesse (très attendue des enfants), ce qui nous a permis d'offrir aux écoles maternelles et primaires les spectacles, transports, cinéma, pique-nique, poney, théâtre ainsi que l'achat d'appareils photos et de sets de badminton.

Les manifestations prévues pour cette nouvelle année :

un loto : le 16 novembre 2013 (4 € le carton, 10 € les 3 et 15 € les 5)

un repas dansant : le 22 mars 2014

la kermesse : le 28 juin 2014

En étant membre de notre association, vous participez à la vie de notre village. C'est aussi l'occasion de créer de nouveaux liens d'amitié.

Nous remercions d'avance tous ceux qui voudront bien nous rejoindre ou nous aider, même pour des tâches ponctuelles ; tout cela dans la bonne humeur. Manquant cruellement de bénévoles nous serons très heureux de vous accueillir.

aapep89@gmail.com

La présidente, Maryline Lutgen

YOGA PERRIGNY

La reprise des cours de Yoga a eu lieu dans la salle habituelle (l'ancienne école à gauche de la mairie). Le but de cette pratique est d'être bien dans son corps et dans sa tête, chasser le stress, retrouver un équilibre et un dynamisme.

L'association vous propose de vous faire découvrir cette activité ancestrale originelle de l'Inde en vous offrant 2 séances gratuites, pour cela venez le lundi soir de 20 h 30 à 22 h ou le mercredi matin de 10 h



à 11 h 30 dans la salle près de la mairie. Les cours dispensés par Claude Bourcey ont repris depuis le 23 Septembre. L'adhésion est de 10 euros et la cotisation trimestrielle de 60 euros. L'association organise au moins 30 cours de 1 h 30 par an.

Venez nous rejoindre il est encore temps !!!
Renseignements au 03 86 51 60 65 ou au 03 86 46 87 92

Le bureau

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2013

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mardi 11 juin 2013 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.
 Étaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, MM. VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, PERNOT.
 Absents excusés ou représentés : Mme CAGNAT (pouvoir à V. GIABBANI), M. MADELENAT (pouvoir à E. CHANUT).
 Absente non excusée : Mme SUTTER.
 Secrétaire de séance : J. PERNOT.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES :

Le conseil municipal, à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote, approuve le compte administratif 2012 des différents budgets de la commune qui font apparaître les résultats suivants :

■ Budget principal (y compris reprise résultat Service de l'eau)

	OPERATIONS EXERCICE 2012		RESULTAT 2012	RESULTAT 2011 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2012
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	1 801 632,61	1 706 201,61	95 431,00	52 193,60	147 624,60
FONCTIONNEMENT	1 286 981,17	931 841,95	355 139,22		355 139,22
TOTAL CUMULE	3 088 613,78	2 638 043,56	450 570,22	52 193,60	502 763,82

■ Budget annexe Lotissement du Bas des Bréandes

	OPERATIONS EXERCICE 2012		RESULTAT 2012	RESULTAT 2011 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2012
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	50 267,56	1 368,83	48 898,73	92 497,41	141 396,14
FONCTIONNEMENT	51 636,39	51 636,39	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE	101 903,95	53 005,22	48 898,73	92 497,41	141 396,14

■ Budget annexe Zone d'activités des Bréandes

	OPERATIONS EXERCICE 2012		RESULTAT 2012	RESULTAT 2011 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2012
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	130 000,00	93 370,45	36 629,55	1 784,20	38 413,75
FONCTIONNEMENT	166 821,11	166 821,11	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE	296 821,11	260 191,56	36 629,55	1 784,20	38 413,75

■ Budget annexe Aménagement Côte de Bréandes

	OPERATIONS EXERCICE 2012		RESULTAT 2012	RESULTAT 2011 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2012
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	400 000,00	390 279,78	9 720,22	0,00	9 720,22
FONCTIONNEMENT	390 279,78	390 279,78	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE	790 279,78	780 559,56	9 720,22	0,00	9 720,22

■ Budget annexe du service de l'assainissement des eaux usées

	OPERATIONS EXERCICE 2012		RESULTAT 2012	RESULTAT 2011 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2012
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	39 848,35	29 196,99	10 651,36	60 021,95	70 673,31
FONCTIONNEMENT	32 269,58	8 363,61	23 905,97	0,00	23 905,97
TOTAL CUMULE	72 117,93	37 560,60	34 557,33	60 021,95	94 579,28

COMPTES DE GESTION 2012 SUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2012 qui, conformes aux comptes administratifs de la commune, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2012 :

L'approbation des comptes administratifs 2012 du budget principal et des budgets annexes a permis d'arrêter le résultat de clôture de ces budgets. Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de clôture 2012 comme indiqué dans les tableaux ci-dessous :

■ Budget principal de la commune :

	Résultat de clôture 2012	Solde des restes à réaliser	Reprise Résultat Eau	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	311 139,44		43 999,78	355 139,22		43 999,78
Investissement	183 208,41	- 286 000	-35 583,81	-138 375,40	311 139,44	
TOTAL	494 347,85	- 286 000	8 415,97	216 763,82		

■ Budget annexe Lotissement du Bas des Bréandes :

	Résultat de clôture 2012	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	0	-	0	-	-
Investissement	141 396,14		141 396,14		
TOTAL	141 396,14		141 396,14		

■ Budget annexe Zone d'activités des Bréandes :

	Résultat de clôture 2010	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	0	-	0	-	-
Investissement	38 413,75		38 413,75		
TOTAL	38 413,75		38 413,75		

■ Budget annexe Aménagement Côte de Bréandes :

	Résultat de clôture 2010	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	0	-	0	-	-
Investissement	9 720,22		9 720,22		
TOTAL	9 720,22		9 720,22		

■ Budget annexe du service de l'assainissement des eaux usées :

	Résultat de clôture 2010	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	23 905,97		23 905,97		0,00
Investissement	70 673,31	-	70 673,31	23 905,97	
TOTAL	94 579,28		94 579,28		

MODE DE REPRESENTATION DES COMMUNES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS - ACCORD LOCAL

Le conseil communautaire du 13 mai 2013 a approuvé la proposition relative à un accord local sur la répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire, dans le cadre du prochain renouvellement général des élus, en 2014. Le nombre total de délégués serait de 43, dont 20 pour Auxerre, 2 pour les communes de plus de 3 000 habitants (Appoigny, Monéteau et Saint-Georges), et 1 pour chacune des autres communes. Le conseil municipal, par 8 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, approuve ce mode de répartition.

PERSONNEL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite au départ en retraite de l'agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) un nouvel agent sera recruté au 1^{er} septembre 2013. Le conseil municipal décide de créer un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe et de supprimer le poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe qui devient inutile.

SIEA - AMENAGEMENT COTE DE BREANDES (CR 67) - EXTENSION DU RESEAU BT

Le conseil municipal accepte le plan de financement ainsi que la participation communale à hauteur de 66 % qui s'élève à 93 443 € HT, et autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la Fédération Départementale d'Electricité de l'Yonne.

MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Afin de répondre au recensement de la voirie communale pour la préparation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2014, Monsieur le Maire a procédé à un inventaire exhaustif de la voirie classée ou à classer dans le domaine public communal. Le résultat de ce recensement donne 22,150 km de voirie communale.

DENOMINATION DE VOIES

Pour répondre aux besoins des services de La Poste, notamment, le conseil municipal décide de procéder à la dénomination des voies suivantes :

- CR 63 : Chemin des Coulemines
- CR 67 : Rue de la Côte de Bréandes.

DECISIONS DU MAIRE

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2013/16 du 15/04/2013 : Attribution du marché de travaux d'aménagement de la Côte de Bréandes à l'entreprise ETPB pour un montant de 278 186 € HT.
- N° 2013/17 du 26/04/2013 : Avenant n° 1, lot n° 7- Plomberie, chauffage, VMC, du marché de rénovation des anciens ateliers en salle multisports, concernant une plus-value d'un montant de 2 033,71 € HT pour la ventilation de la salle d'évolution.
- N° 2013/18 du 06/05/2013 : Avenant n° 1, lot n° 4- Doublage, faux-plafonds, menuiseries intérieures, du marché de rénovation des anciens ateliers en salle multisports, concernant une plus-value de 1 149,68 € HT pour la modification de l'épaisseur de laine isolante.
- N° 2013/19 du 24/05/2013 : Attribution du marché d'entretien du réseau d'éclairage public à la société EIFFAGE Energie Bourgogne Champagne pour un montant annuel de 2 237,90 € HT.
- N° 2013/20 du 29/05/2013 : Avenant n° 1, lot n° 1- Gros œuvre, du marché de rénovation des anciens ateliers en dalle multisports, concernant une plus-value de 2 139,50 € HT pour une modification de profondeur de fondations.
- N° 2013/21 du 04/06/2013 : Avenant n° 11 à la police ALEASSUR « prestations statutaires agents CNRACL » pour ajustement de la cotisation définitive 2012 (-682,88 €).
- N° 2013/22 du 04/06/2013 : Avenant n° 11 à la police ALEASSUR « prestations statutaires agents IRCANTEC » pour ajustement de la cotisation définitive 2012 (+ 11,42 €).

BILAN DES MARCHES PUBLICS EN 2012

Le conseil municipal donne acte au Maire des marchés à procédure adaptée (MAPA) passés dans le cadre des décisions prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, et conformément à l'article 133 du Code des marchés publics.

PLAN CANICULE - CONVENTION COMMUNE / MAISON DE RETRAITE

Comme les années précédentes, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la maison de retraite, laquelle propose d'accueillir, en cas de déclenchement du « Plan Canicule », jusqu'à 5 personnes âgées vulnérables dans une salle rafraîchie les après-midi de 15 à 17 heures.

AFFAIRES DIVERSES :

- Abattage d'arbres aux Groseilliers : Monsieur le Maire propose de faire abattre des arbres d'un bois communal sur environ 15 mètres de large en limite d'une propriété privée aux Groseilliers, afin d'éviter l'éventuelle chute de ces arbres sur la clôture voisine. Un premier devis a été demandé (4 126,20 € TTC). Une autre solution moins coûteuse est recherchée. Dans le cadre de la réfection des VRD du hameau des Groseilliers, la canalisation et le recueil des eaux pluviales ont été privilégiés.
 - Association « Les amis des chats de l'Yonne » : Afin de prévenir tout risque de prolifération de chats errants, l'association qui a déjà lancé une campagne de stérilisation et d'identification de ces chats il y a quelques années, souhaite continuer son action devant une recrudescence de ces animaux. Monsieur le Maire prendra un arrêté pour informer les habitants de cette mesure.
 - Plan Local d'Urbanisme de Saint-Georges-sur-Baulche : Un dossier complet sous forme numérique a été transmis pour avis.
 - Association YOGA Perrigny : L'assemblée générale s'est tenue le 7 juin 2013. L'association compte 29 participants assidus et les comptes sont bons. La présidente n'ayant pas souhaité continuer, elle est remplacée, par intérim, par Mme Marie-José HUBERT habitant Auxerre. Le reste du bureau est inchangé.
 - Comité des fêtes : L'assemblée générale s'est tenue le 17 avril 2013. Les activités habituelles sont reconduites : réveillon du 31 décembre, randonnée du 1^{er} mai, participation à la kermesse du 13 juillet. Le bureau reste inchangé.
 - Dématérialisation des échanges administratifs et comptables de la commune : La dématérialisation des actes administratifs adressés à la Préfecture est déjà possible quelques années. Concernant les échanges comptables et budgétaires avec la trésorerie, la dématérialisation sera obligatoire au 1^{er} janvier 2015. Il est donc nécessaire d'investir dans des logiciels permettant ces procédures.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 18 JUILLET 2013

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 18 juillet 2013 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Étaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Absents excusés ou représentés : MM. PREAU, VIGNOL (pouvoir à E. CHANUT).

Absente non excusée : Mme SUTTER.

Secrétaire de séance : M. DANREZ.

TABLEAU DES SUBVENTIONS - RECTIFICATIF

Monsieur PECHENOT propose de modifier le tableau des subventions, afin de verser un complément de 110 € aux associations qui ont apporté leur contribution à l'animation de la soirée du 13 juillet.

ACHAT DE BOIS

Dans le cadre de la protection des rives du ru de Baulche, Monsieur le Maire propose au conseil, qui l'accepte, l'achat de deux petites parcelles de bois, dans la continuité de celles qui appartiennent déjà à la commune. Le coût, pour la surface totale des parcelles AD 194 et 198 de 12 a 37 ca, est de 250 € hors frais de notaire.

Monsieur le Maire propose de faire un diagnostic de l'état des arbres dans ce secteur dont certains ont été cassés ou fragilisés suite au violent orage du mois de juin. Une coupe serait probablement à envisager.

ACHAT TERRAINS DIVERS COTE DE BREANDES - INDEMNITE D'EVICION

Par délibération du 18 juillet 2012, le conseil municipal a décidé l'achat de diverses parties de terrains d'une surface totale de 547 m² pour l'aménagement du chemin de la Côte de Bréandes. Il y a lieu de verser une indemnité d'éviction à l'exploitant agricole. Le conseil accepte le versement, calculé depuis 2012 selon de nouvelles modalités, ce qui en porte le montant à 212 € pour 393 m² qui sont loués à un agriculteur.

AMENAGEMENT COTE DE BREANDES - PRIX DE VENTE DES TERRAINS A BATIR

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement du dossier d'aménagement du chemin de la Côte de Bréandes et de la viabilisation des terrains qui le bordent. L'ensemble du coût des travaux est maintenant connu, ce qui permet de fixer le prix de vente des terrains à bâtir. Il s'établit comme suit pour chaque parcelle :

Part fixe = 10 000 € TTC + 72 € TTC par mètre carré utile.

DECISIONS DU MAIRE

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2013/23 du 28/06/2013 : Vente de 6 stères de bois de chauffage.
- N° 2013/24 du 01/07/2013 : Avenant au contrat de fourniture des repas cuisinés pour le restaurant scolaire. Hausse de 2,3 % ce qui porte le prix du repas à 2,76 € TTC au 01/09/2013.
- N° 2013/25 du 02/07/2013 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une maison située dans le village.
- N° 2013/26 du 03/07/2013 : Exercice du droit de préemption urbain sur un terrain situé en zone IINAb du POS réservée à des activités à usage industriel, artisanal, commercial et de service et les équipements y afférant (bassin de rétention...), en application d'un plan d'aménagement d'ensemble. Le prix d'achat proposé respecte strictement le coût des autres acquisitions pour des terrains similaires dans la même zone.

MOTION - PROJET DE LOI DE TRANSFERT DES COMPETENCES D'URBANISME DES COMMUNES

Monsieur le Maire rapporte le texte de la motion votée par le conseil municipal de LINDRY contre le projet de loi de transfert des compétences d'urbanisme des communes au profit des intercommunalités, ce qui ôterait toute prérogative aux Maires en matière de maîtrise de l'espace. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter cette motion dans les mêmes termes.

AFFAIRES DIVERSES :

- Remplacement des volets de la mairie : Le Conseil Général de l'Yonne a attribué une subvention de 6 041 € au titre du dispositif « Villages de l'Yonne » pour le remplacement à hauteur de 30 % du remplacement des volets de la mairie avec installation de garde-corps aux fenêtres de l'étage. Une consultation va être lancée.
- Isolation thermique : La société DUBOIS Isolation et Industrie propose de réaliser l'isolation des combles perdus de la mairie et de ses bâtiments annexes. Cette opération donne lieu à une aide financière contre la récupération, par la société DUBOIS des certificats d'économie d'énergie. Le coût résiduel, pour la commune, est de 188,50 € HT pour la mairie et de 101,40 € HT pour le bâtiment abritant la salle de réunion du Club du 3^{ème} Age.

- Servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques dans le département de l'Yonne : Le commissaire enquêteur a remis son rapport avec un avis favorable. Le dossier complet peut être consulté en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Plan Local d'Urbanisme de Saint-Georges-sur-Baulche : Suite à un vice de forme, un nouveau dossier complet sous forme numérique a été transmis pour avis. Concernant le projet d'extension des lotissements derrière le Cormier avec prolongement d'une voie ramenant la circulation sur Perrigny, le conseil municipal affirme qu'il n'est pas souhaitable d'ajouter du trafic en direction du carrefour de Perrigny, déjà très engorgé, avant la réalisation du futur giratoire. Un courrier dans ce sens sera adressé au Maire de Saint-Georges-sur-Baulche.
- Aéroport de Branches – Plan de servitudes aéronautiques (PSA) et plan d'exposition au bruit (PEB) : Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 21 mai 2013. Concernant le PEB, Perrigny se situe en zone D (bruit faible contenu par des doubles vitrages). Pour le PSA, il doit être révisé suite aux nouvelles normes de 2007. Cela impactera essentiellement les boisements, nombreux dans le secteur. Des coupes de bois seront donc nécessaires dès lors que la limite de servitude sera dépassée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mardi 1er octobre 2013 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Étaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT. Absente non excusée : Mme SUTTER. Secrétaire de séance : Ph. PREAU.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur PECHENOT propose quelques modifications à apporter au budget primitif pour compléter certains cha-

pitres dont les crédits sont insuffisants. Le conseil municipal approuve des crédits supplémentaires à hauteur de 7 000 €, tant en recettes qu'en dépenses, à la section de fonctionnement, ainsi que 15 900 € de virements de crédits de compte à compte en dépenses d'investissement.

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – MODALITES DE DEPOT DES LISTES DE CANDIDATURES

Dans le cadre de la procédure de délégation de service public pour la gestion du service de collecte des eaux usées, le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la création d'une commission spécifique compétente pour l'ouverture des candidatures puis des offres, et pour formuler un avis sur ces offres. Le CGCT dispose que les membres de cette commission (3 titulaires et 3 suppléants), présidée par le Maire, doivent être élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et qu'il appartient au conseil municipal de fixer les modalités de dépôt des listes de candidatures. Le conseil municipal décide des modalités et accepte que les listes soient déposées auprès du Maire avant la fin de la séance, au cours de laquelle il sera procédé à l'élection.

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Conformément à la délibération précédente, une liste de 6 candidats (3 titulaires et 3 suppléants) a été déposée. Le conseil municipal décide de procéder à l'élection de la commission qui donne les résultats suivants : Titulaires : E. CHANUT, C. PECHENOT, S. VIGNOL. Suppléants : P. MADELENAT, V. GIABBANI, M.C. BARON.

VENTE DE BOIS SUR PIED

La commune est propriétaire de deux parcelles de bois au lieu-dit « Le Dessous des Bordes », lesquelles contiennent des chênes à abattre. Une société d'exploitation forestière a estimé leur valeur à 8 200 €, le bois de chauffage restant à la commune. Il sera proposé à la vente aux habitants de Perrigny dans le prochain bulletin municipal. Adopté par le conseil municipal.

DECISIONS DU MAIRE

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour assurer di-

verses tâches de gestion courante :

- N° 2013/27 du 25/07/2013 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une maison située dans le hameau des Bréandes.
- N° 2013/28 du 31 juillet 2013 : Dépôt de consignment d'une somme de 2 700 € représentant les 15 % de l'évaluation domaniale de la parcelle située au lieu-dit « Les Champs des Arènes » sur laquelle la commune a exercé son droit de préemption urbain.
- N° 2013/29 du 02/08/2013 : Avenant 1 au lot n° 8 -Électricité- du marché de rénovation des anciens ateliers, afin de reprendre l'alimentation électrique du préau de l'école, pour une plus-value de 238,20 € HT.
- N° 2013/30 du 30/08/2013 : Vente de 15 stères de bois de chauffage.
- N° 2013/31 du 05/09/2013 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une maison située dans le village.
- N° 2013/32 du 05/09/2013 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une maison située dans le hameau des Bréandes.
- N° 2013/33 du 12/09/2013 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'un terrain nu situé au lieu-dit « Le Champs des Arènes » dans la zone d'activités des Bréandes.
- N° 2013/34 du 20/09/2013 : Avenant au contrat de prévoyance collective « maintien de salaire » pour relèvement du taux de cotisation à 2,06 % au 01/01/2014.

RAPPORTS ANNUELS DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS DE LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS POUR 2012

Le conseil municipal prend acte des rapports annuels 2012 sur la qualité et le prix des services publics de la Communauté de l'Auxerrois suivants :

- Élimination des déchets ménagers et assimilés,
 - Distribution de l'eau potable,
 - Assainissement non collectif,
 - Transports urbains et transport à la demande.
- Ces rapports sont à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

AFFAIRES DIVERSES :

- Aménagement Côte de Bréandes - Convention de servitude de passage pour extension Gaz : Cette convention porte sur une partie du linéaire de la canalisation gaz correspondant à une amorce de voie dans le giratoire

qui sera prochainement réalisé. A l'issue des travaux, cette partie sera intégrée dans le domaine public de la Commune.

- Rythmes scolaires : Monsieur le Maire évoque le calendrier reçu des services de l'Éducation Nationale pour l'application de la réforme à la rentrée 2014, calendrier qui impose de présenter le projet, pour les écoles de Perrigny, au conseil d'école avant la mi-novembre 2013. Ce délai est très court et ne permet pas de tenir compte du retour d'expérience des communes qui ont appliqué la réforme à la dernière rentrée. Il évoque également des difficultés pour caler des nouveaux horaires en tenant compte des récréations et des activités péri-scolaires, mais aussi pour la disponibilité de locaux et de personnels suffisants. Le dossier sera étudié prochainement en conseil d'école.
- Enquête publique pour installation classée : Une enquête publique se déroulera en mairie de MONTEAU du 21 octobre au 18 novembre 2013 concernant l'exploitation de la station-service TOTAL située au « Pont de Pierre ».
- Frais d'avocat : Les honoraires dus à Maître PRINTZ, avocat au Barreau d'AUXERRE, concernant le recours engagé au tribunal administratif de DIJON par un ancien employé, s'élèvent à 1 950 €.
- Vide-grenier du P.A.D. : Monsieur le Maire évoque les différents échanges de courrier entre l'association organisatrice du dernier vide grenier (le PAD) et le propriétaire restaurateur du Petit Perrigny.
- Société de Chasse de Perrigny : L'assemblée générale s'est tenue le 6 septembre. L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 15 septembre, jour du Duathlon. Un arrangement a été convenu entre les chasseurs et l'association Souris à la Vie. Un nouveau président a été élu : Monsieur Patrick MOREL.
- Association « Les Minipouss » : L'assemblée générale s'est tenue le 17 septembre. Une modification des statuts a été votée afin de permettre aux assistantes familiales d'adhérer à l'association. La bourse puériculture du dimanche 22 septembre a été un franc succès. Un nouveau bureau a été élu : Présidente : Francine DELES-SART ; Trésorière : Laure LAMIEL ; Secrétaire : Vanessa KAUTZMANN.
- Congrès des Maires : Le congrès des Maires aura lieu à PARIS du 19 au 21 novembre 2013. Les élus qui souhaitent y participer doivent se manifester rapidement. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.

VIE DE LA COMMUNE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE :

Le 16 : Loto, organisé par les Parents d'Elèves

DÉCEMBRE :

Le 6 : concert de Noël à l'Eglise pour le Téléthon

Le 7 : Epreuves du TELETHON

Le 8 : Repas de fin d'année du Club Vivre Ensemble

Le 15 : Spectacle de Noël des Minipouss

Le 31 : Réveillon de la St Sylvestre, organisé par le Comité des Fêtes

JANVIER :

Le 4 : Vœux du Maire à la salle polyvalente

Le 18 : Assemblée Générale du club Vivre Ensemble

MARS :

Le 8 : loto organisé par l'USP foot

Le 22 : soirée organisée par les Parents d'élèves

Le 30 : repas du club Vivre Ensemble

AVRIL :

Le 5 : loto organisé par les Minipouss

ETAT CIVIL

DECES

CORNU Edith née CHAPOTIN, le 07/04/2013

SIARD Zita née VALENT, le 18/04/2013

PLAINE Yvette née PELVILLAIN, le 28/04/2013

MIGNOT Giselle née BEAUJARD, le 13/05/2013

ABY Roger, le 21/05/2013

CUMONT Gaston, le 23/05/2013

LELIÈVRE Anne-Marie née MARMAGNE, le 27/05/2013

LEMOULLE Pierre, le 14/06/2013

MILET Emilie née RYBAR, le 19/07/2013

CHEVILLARD Henriette née RÉMY, le 29/08/2013

LEMENOREL Adèle née MAROWSKI, le 02/09/2013

LACHERAY Julien, le 05/10/2013

POUPART Jacqueline née MAUDIER, le 11/10/2013

MARIAGES

GROSS Patricia et LOUBERT Hervé, le 18/05/2013

ROUGER Lucie et RIGOLET Alan, le 29/06/2013

GANGAND Karine et PHILIPON Christophe, le 19/10/2013

NAISSANCES

ORGEL Mathys né le 27/05/2013

BERNARDIN Carla, le 29/06/2013

LEJAY Ambre, le 31/07/2013

STEPHAN Lorenzo, le 06/08/2013

SAGLAM Nour, le 13/08/2013

BENCHETRIT Victor, le 14/08/2013

BELIOUTE Manelle, le 06/09/2013



- Les prunus de la rue des sarments n'ont pas résisté aux rafales de vent du violent orage du mois de juin. Malheureusement ce ne sont pas les seuls !



AUTOCOLLANT STOP PUB

Nous tenons à votre disposition en Mairie un autocollant stop pub, destiné à être apposé sur votre boîte aux lettres. Pour information la publicité que nous recevons représente en moyenne 35 kg de papier par an et par foyer. Sachez que s'il dit non aux publicités diverses, il dit en revanche oui aux informations des collectivités (Perrigny Info, Intercom, Auxerre Magazine...)



INFOS PRATIQUES

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au vendredi après-midi de 14h00 à 18h00 et le lundi matin de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.46.64.17 - Fax. : 03.86.42.74.77

Email : mairiedeperrigny@wanadoo.fr

Adresse site internet : www.perrigny.fr

DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés

- Cartons
- Métaux
- Déchets végétaux
- Gravats inertes
- Divers non recyclables
- Pneus
- Huiles (vidange et friture)
- Batteries, piles et accumulateurs
- Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, cartouches d'imprimante, produit phytosanitaires, ...)

Pour les artisans et commerçants : se renseigner auprès des gardiens.

Horaires et jours d'ouverture :

	Horaires d'hiver (1 ^{er} /11 au 31/03)	Horaires d'été (1 ^{er} /04 au 31/10)
Lundi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Mardi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Mercredi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Jeudi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Vendredi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Samedi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Dimanche	Fermées	9h30 - 12h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Pour les artisans et commerçants, l'accès aux déchèteries sera autorisé aux mêmes horaires, tous les jours, sauf le samedi et le dimanche.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage est effectué à la demande par les services de la communauté de l'Auxerrois et doit obligatoirement faire l'objet d'une prise de rendez-vous au numéro de téléphone suivant 0 800 89 2000 (appel gratuit).

N° Vert 0 800 89 2000